

Paris, le 29 juin 2020

à

Monsieur le Ministre de l'Intérieur

Monsieur le Directeur Général de la Sécurité Civile- Gestion des Crises

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu associer les acteurs de la sécurité civile aux travaux liés à la rédaction du Livre Blanc de la Sécurité Intérieur et en particulier les Associations agréées de sécurité civile (AASC). Chacune vous a remis sa contribution en répondant au questionnaire de vos services avant le 10 mars 2020. Depuis, la crise du Corona-virus a mobilisé toutes les ressources du mouvement associatif retardant les travaux collectifs inter-associatifs menés depuis octobre 2019 dans le cadre du Conseil National de la Protection Civile (CNPC).

Toutefois le CNPC reste particulièrement attentif aux suites qui seront réservées au Livre Blanc et sans interférer avec la contribution propre de chacune des AASC consultées, il souhaite porter à votre connaissance le résultat des discussions et échanges sur l'avenir de la protection civile avec les principaux responsables des organismes adhérents. Cette contribution est le résultat du travail en commissions de six associations adhérentes : La Croix Rouge Française (CRF), la Fédération Française de Sauvetage et Secourisme (FFSS), la Fédération des Secouristes Français -Croix Blanche (FSFCB), l'Union nationale des Associations des secouristes et sauveteurs de la Poste et Orange(UNASS), l'Ordre de Malte France (OMF) et le Secours Catholique- Caritas. Cette contribution fait suite à la plate forme de mesures que nous vous avons adressée en juin 2015 et se présente en 3 parties :

- placer la réflexion en perspective des fondamentaux toujours actuels de la loi du 13 aout 2004
- proposer un bilan à la fois positif et critique de la loi, quinze ans après sa mise en œuvre,
- proposer l'organisation d'**Assises nationales de la protection civile** en accompagnant la sortie du Livre Blanc, renforçant ainsi la protection civile comme ciment de la société car elle est l'affaire de tous.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien accorder à cette proposition; nous restons à votre disposition pour tout complément et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Michèle Merli
préfet honoraire
présidente du CNPC

copie à messieurs les présidents : CRF, FFSS,FSFCB, UNASS, OMF, Secours catholique -Caritas